



INTERCLUBS PAR EQUIPES
PRÉ QUALIFICATION PROMOTION MID AMATEURS MESSIEURS
PHASE INTERREGIONALE NORD

DIMANCHE 10 AVRIL 2022 AU GOLF DE THUMERIES-MONCHEAUX

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe engagée en division nationale
Pour les équipiers : Voir règlement général. Ouvert aux joueurs ayant 25 ans ou plus la veille de l'épreuve

FORME DE JEU

Le nombre d'équipes est limité à **24**. Au-delà, les clubs seront sur liste d'attente.
Les équipes seront retenues par ordre d'inscription.

Épreuve sur 1 journée

6 simples / stroke play / 18 trous

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Les équipes classées de 1 à 12 seront autorisées à s'inscrire à l'épreuve de promotion au Cap Golf Club du Bois de Ruminghem les 18 et 19 juin 2022 ; en cas d'égalité pour la 12ème place, le départage se fera comme à l'habitude dans les épreuves de promotion (6ème carte, puis meilleure etc..)

ENGAGEMENT

Inscription du club sur extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le 10 mars 2022 à minuit.

Inscription des joueurs sur extranet : <http://xnet.ffgolf.org> avant le 02 avril 2022 à minuit.

Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général.

Un droit de jeu de 100 euros par équipe devra être versé au club receveur, avant le 02 avril 2022 impérativement.
Chèque à mettre à l'ordre du Golf de Thumeries-Moncheaux et à envoyer à l'adresse suivante : Le Bois Langlart – CD 8 59239 Thumeries.